MENSUEL DES CITOYENS D'ARMAGH
Octobre 2026 VOLUME 40 - NO 10

l'Armagh joie



Séries U9
27 au 30 août





ROY & ROULEAU
MAISON FUNÉRAIRE
LACHANCE SIGNATURE

PRÉARRANGEMENTS | MONUMENTS | CARTES FUNÉRAIRES

ARMAGH 418 466-2073 | SAINTE-CLAIRE 418 883-3715 | SAINT-DAMIEN 418 789-2143

RBQ : 5623-1962-01

GROUPE PGF inc.
Guy et Francis Pouliot
Entrepreneur Général
89, Route 281 Sud, Armagh Qc G0R 1A0
418 466-2232



• LES MARCHÉS •
Tradition
Armagh
Du lundi au dimanche
de 8h à 20h
42, rue Principale
418 466-2030

Une vaste gamme de produits
de décoration pour votre décor!
Les draperies
Chantal
29, rue St-Jean
Saint-Damien
Tél.: (418) 789-3152

Foxy Traiteur
ACCRÉDITÉ MAPAQ
• Buffets funérailles
& • Nourriture traditionnelle
Groupe ou personne seule
Sylvie Mercier, prop. 418 283-3605

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC
Stéphanie Lachance
DÉPUTÉE DE BELLECHASSE
Stephanie.Lachance.Bell@assnat.qc.ca
418 883-1343



RÉPARATION AUTOMOBILE
Propriétaires : Éric Arbour et
Suzie Bernier : 581-745-9538
LES ÉQUIPEMENTS MOTORISÉS
LE BUNKER inc.
253, rue Principale
Armagh, Qc G0R 1A0
418 466-0039
lemlebunker@gmail.com

BMR
MAGASIN H. LÉTOURNEAU INC.
120, rue Principale, St-Lazare (Québec) G0R 3J0
agrizone
boutique inspiration
Matériaux de construction - Portes et fenêtres
Plomberie - Peinture - Décoration - Location - Poêles
Tél.: 418 883-3318 Téléc.: 418 883-3319
sletourneau@hletourneau.com
Sébastien, Philip, Virginie,Jano, Claudia

Mot de la mairesse

NUMÉROS IMPORTANTS

Municipalité d'Armagh
5, rue de la Salle
Armagh, Qc G0R 1A0

Tél.: 418 466-2916
Téléc.: 418 466-2409
Courriel: info@armagh.ca

www.armagh.ca

Travaux publics
581 983-9068

Bibliothèque Armagimo
418 466-3004

Parc des Chutes d'Armagh
418 466-2874

Fabrique d'Armagh
418 466-2382

École Belle-Vue
418 466-2191

Bureau de poste
418 466-2263

M.R.C. de Bellechasse
et collecte des ordures
418 883-3347

Hôpital de Lévis
418 835-7121

CLSC
1 888 883-2227

Hôpital de Montmagny
418 248-0630

Urgence 911

Info Santé 811

Info route 511

Sûreté du Québec
310-4141



Chères citoyennes, chers citoyens,

Alors que l'automne s'installe doucement sur notre belle municipalité d'Armagh, je souhaite vous partager quelques suivis de dossiers sur lesquels le conseil et l'administration travaillent.

Développement domiciliaire – en attente de l'étude de faisabilité finale. Le projet de développement domiciliaire demeure une priorité pour notre municipalité. Nous sommes toujours en attente de l'étude de faisabilité finale, un document essentiel qui nouspermettra de prendre des décisions éclairées-pour lasuite. Cette étape est cruciale afin de s'assurer que le projet répondra aux besoins de notre communauté tout en respectant notre capacité d'accueil, la capacité de payer de la municipalité et nos objectifs de développement. Dès que nous aurons les résultats, nous vous tiendrons informés.

Service incendie – analyse d'une étude d'opportunité. Nous sommes présentement à examiner une étude d'opportunité concernant la gouvernance de notre service incendie. L'objectif est de déterminer la meilleure structure possible pour assurer un service efficace, sécuritaire et adapté à la réalité de notre territoire. Cette réflexion se fait dans un esprit de collaboration avec nos partenaires régionaux et dans le souci constant d'offrir à nos citoyens une protection optimale.

Règlementation des conteneurs – des travaux qui avancent rondement. Finalement, les travaux entourant la mise à jour de la règlementation des conteneurs progressent très bien. Ce chantier vise à clarifier les normes, améliorer l'harmonie visuelle dans nos quartiers et assurer une gestion responsable des matières résiduelles. Nous souhaitons proposer une règlementation moderne, simple à comprendre et adaptée aux besoins de tous.

Borne de stationnement – Parc des chutes
Depuis son entrée en vigueur, soit depuis le 17 août 2026, nous avons enregistré des entrées totalisant 7 914,50$. Nous pouvons donc dire que cet investissement en valait grandement le coût, d'autant plus que rappelons-nous que celle-ci est subventionnée.

Je tiens à remercier l'ensemble de la population pour sa confiance et son engagement envers notre communauté. Votre participation, vos questions et vos idées contribuent chaque jour à faire d'Armagh un milieu de vie dynamique et accueillant.

Au plaisir de vous retrouver le mois prochain pour un nouvel état de situation.

Votre mairesse, Mélanie

Voici les dates de tombée du journal l'Armagh'joie pour l'année 2026.

Les textes doivent être expédiés par courriel à la Municipalité, à reception@armagh.ca

26 octobre 23 novembre

Message de votre municipalité



Message de votre municipalité

À la rencontre de votre coordonnatrice

Bonjour à tous,

Je suis Joanie Gariépy, coordonnatrice des loisirs et du Parc des Chutes d'Armagh.

Établie dans la Région depuis 17 ans, j'ai développé un fort attachement à ce territoire et aux communautés qui la composent. Je suis donc très heureuse aujourd'hui de mettre mon énergie et ma créativité au service des citoyens d'Armagh.

Passionnée par le développement de notre milieu et la vie communautaire, j'ai le privilège de travailler chaque jour à créer des activités, des événements et des projets qui contribuent au dynamisme de notre municipalité. Mon rôle consiste également à soutenir les organismes, accompagner les bénévoles et participer au développement du Parc des Chutes afin qu'il demeure un lieu rassembleur, accessible et accueillant pour tous.

Je suis une personne accessible, créative et toujours ouverte aux nouvelles idées. J'aime rencontrer les citoyens, entendre leurs suggestions et collaborer avec eux afin de faire avancer des projets porteurs pour notre communauté.

Je crois profondément que les meilleures idées naissent de la collaboration. C'est pourquoi ma porte est toujours ouverte à ceux et celles qui souhaitent partager une idée, lancer un projet ou simplement échanger.

Au plaisir de vous rencontrer !

Joanie Gariépy
Coordonnatrice des loisirs et du Parc des Chutes d'Armagh



AVIS DE CONVOCATION
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
CLUB DE SKI DE FOND D'ARMAGH

Date : Lundi le 19 octobre 2026 à 19 heures

Lieu : 7, rue de la Salle, Armagh, QC G0R 1A0

Salle du Complexe municipal d'Armagh

Les membres du conseil d'administration du Club de ski de fond d'Armagh invitent les personnes qui pratiquent le ski de fond ainsi que les citoyens intéressés par cette activité de loisir à assister à l'assemblée générale annuelle de l'organisme sans but lucratif qui se tiendra lundi le 19 octobre 2026 à 19h 00 à la salle du Complexe municipal d'Armagh.

Les membres du C.A. se feront un plaisir de fournir toute l'information relative aux activités du Club et de répondre aux questions de l'assistance.

Christian Noël, secrétaire



Message de votre municipalité

ABRI D'HIVER TEMPORAIRE, TAMBOUR, ABRI PIÉTONNIER TEMPORAIRE ET CLÔTURE À NEIGE

Les abris d'hiver temporaire ou garages de toile, les tambours de galerie, les abris piétonniers et les clôtures à neige sont autorisés du 1er octobre au 1er mai de l'année suivante. Pour ce qui est des garages de toile, vous devez respecter les distances minimales telles qu'inscrites dans les règlements municipaux. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter votre municipalité.





RAPPEL – TAXES MUNICIPALES

Dernier versement: 5 octobre 2026

Nous vous rappelons que le dernier versement de taxes municipales est exigible le 5 octobre 2026.

Afin d'éviter tout retard, veuillez tenir compte des délais de traitement de votre institution financière si vous effectuez votre paiement par voie électronique, ainsi que des délais postaux si vous choisissez d'envoyer votre paiement par la poste.

Veuillez noter que tout montant impayé après la date d'échéance portera intérêt au taux annuel de 12 %.

Nous vous remercions de votre collaboration et de votre diligence.

Prélèvements préautorisés

Vous souhaitez simplifier la gestion de votre compte de taxes annuel? Le service de prélèvements préautorisés vous permet d'effectuer vos versements automatiquement aux dates prévues, sans avoir à vous soucier des échéances.

Ce mode de paiement comporte de nombreux avantages : vos versements sont effectués à temps même si vous êtes en voyage, hospitalisé ou tout simplement occupé. Vous évitez ainsi les oublis et les frais d'intérêts qui peuvent en découler.

Pour vous inscrire, remplissez le formulaire disponible en ligne au : https://armagh.ca/paiement.php

Vous pouvez également obtenir une copie du formulaire au bureau municipal.

Le programme est flexible : vous pouvez mettre fin aux prélèvements préautorisés en tout temps au moyen d'un simple appel téléphonique ou d'un courriel.

Important : Les prélèvements préautorisés s'appliquent uniquement au compte de taxes annuel et ne peuvent être utilisés pour les comptes de taxes émis en cours d'année.



Message de votre municipalité



Dans notre municipalité

Saviez-vous qu'il existe en Chaudière-Appalaches près de 200 groupes d'aînés où il est possible de faire des exercices gratuitement ou à un coût très minime, et en plus, en fonction des capacités de chacun? Il y a assurément un groupe près de chez toi et des activités qui te procureront la motivation et le plaisir de bouger!

De quoi s'agit-il exactement? Le réseau VIACTIVE, c'est d'abord une occasion de bouger en groupe pour les 50 ans et plus, mais également un prétexte pour aborder des questions de santé. Des bénévoles, formés et supervisés, animent des routines composées d'exercices physiques qui sollicitent la force et l'endurance musculaire, la flexibilité, l'équilibre et l'agilité. Le réseau VIACTIVE réunit plusieurs des ingrédients clés pour profiter de la vie, rester actif physiquement et, en plus, socialement. Quoi demander de mieux : un « physique » et un « social » en forme!

Les routines, dont les thèmes et les objectifs sont variés, sont exécutées en groupe afin de favoriser la pratique régulière de l'activité physique en augmentant la motivation, le sentiment de sécurité et en favorisant les contacts sociaux.

« Bouger c'est la santé, en groupe c'est inégalé! » Que tu préfères bouger à l'intérieur ou à l'extérieur, il y a un groupe d'exercices pour toi. Que ce soit les :

- séances d'exercices VIACTIVE – 60 minutes, deux niveaux d'intensité qui permettent de bouger de façon sécuritaire, adaptée et amusante au son d'une musique entraînante;
- séances de loisir actif pour les personnes en perte d'autonomie;
- activités de plein air, comme la marche, le vélo, la raquette.

Certains organismes offrent même des animations virtuelles qui sont accessibles à tous. L'important, c'est de bouger!

Défi des 28 jours de marche

Du 1er au 28 octobre, faites le choix de bouger davantage et de prendre soin de votre santé! Que vous marchiez seul, entre amis ou en groupe, chaque pas compte.

En quoi consiste le défi?

- Marcher au moins 15 minutes par jour, seul ou en groupe
- Une activité destinée aux personnes de 50 ans et plus
- Participation gratuite
- Prix de participation à gagner

Comment participer?

Procurez-vous votre fiche de participation auprès des personnes responsables Viactive, Pauline Rodrigue ou France Blanchette ainsi qu'à la municipalité.



Bibliothèque Armagimo

Heures d'ouverture :

Lundi :	18 h 30 à 20 h
Mercredi :	10 h 30 à 12 h et 18 h 30 à 20 h
Jeudi :	13 h à 15 h
Samedi :	9 h 30 à 12 h
Tél.: 418-466-3004	Courriel : armagimobibliotheque@gmail.com

Fermeture de la bibliothèque – Action de grâce

Veuillez prendre note que la bibliothèque sera fermée le lundi 12 octobre, à l'occasion de l'Action de Grâce.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous accueillerons avec plaisir lors de nos heures d'ouverture habituelles.

JOURNÉE 17 OCTOBRE 2026

Une journée pour découvrir les ressources de notre communauté

La Bibliothèque Armagimo vous invite à participer à une journée spéciale intitulée « Ensemble pour notre communauté! », qui se tiendra le samedi 17 octobre 2026, de 9 h à 17 h, au Complexe municipal d'Armagh.

Cette journée sera l'occasion de venir rencontrer différents organismes de notre milieu et de découvrir les nombreux services et ressources offerts à la population.

Au programme, plusieurs organismes seront présents, dont Proches aidants, Entraide Solidarité, Coo-pérative Rive Sud, Société Alzheimer, Accueil Sérénité, Femmes de Bellechasse, Frigo plein, Maison de la Famille et Don d'organes.

Des conférences gratuites seront également offertes tout au long de la journée. Places limitées, pensez de vous s'inscrire avant le 13 octobre.

Nous vous invitons à venir nous rencontrer, échanger et découvrir les ressources disponibles pour vous et vos proches.

Bienvenue à tous!

Veuillez noter que la bibliothèque sera fermée durant cette journée là

Mention honorable

Un retour qui nous fait plaisir!



La bibliothèque est heureuse d'accueillir de nouveau Lynda Langlois au sein de son équipe de bénévoles.

Bénévole depuis octobre 2025, Lynda partage généreusement son temps, son sourire et sa créativité. Grâce à son talent, elle confectionne de magnifiques cartes d'anniversaire ainsi que diverses créations artisanales qui embellissent notre bibliothèque et contribuent à créer un environnement accueillant pour tous.

L'engagement de bénévoles comme Lynda est précieux et fait une réelle différence dans la vie de notre bibliothèque. Son dévouement, sa générosité et son enthousiasme sont grandement appréciés.

Merci, Lynda, pour ton implication et pour tout ce que tu apportes à notre bibliothèque et à notre communauté. Nous sommes très heureux de te compter à nouveau parmi nous

CARTE MUSÉO

Emprunter un musée, c'est aussi simple que d'emprunter un livre!

Partez à la découverte de différents musées des régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches grâce aux laissez-passer MUSÉO. Disponibles d'octobre à mai, les cartes MUSÉO sont valides pour 2 adultes et tous les enfants de 17 ans et moins d'une même famille. Elles offrent l'entrée gratuite aux musées suivants :

- Minéro - Musée de Thetford, KB3
- Musée d'art contemporain de Baie Saint-Paul
- Musée de Charlevoix
- Musée de la civilisation
- Musée de la mémoire vivante
- Musée la Lorraine
- Musée des Sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours
- Musée maritime du Québec
- Musée Marius B.
- Musée Huron-Wendat
- Musée du Monastère des Augustines
- Musée Royal 22e Régiment (Citadelle de Québec)
- Observatoire de la capitale

Pour bénéficier de ce service, présentez-vous à votre bibliothèque. Pour tous les détails, visitez le www.reseaubibliocnca.qc.ca/client/fr_CA/museo.

Voici quelques titres achetés pour les aînés grâce à la subvention :

- L'amour est dans l'air fryer
- Cap sur la retraite
- Choisir et être choisie
- Le dernier chalet
- L'échappée d'Adèle
- Éviter les maladies cardiaques
- Grandir comme proche aidant
-Mamie Luger
-Merci la vie!
-Mystère Alzheimer

ENSEMBLE POUR NOTRE COMMUNAUTÉ !

Venez découvrir les organismes et ressources qui sont là pour vous!



17 OCTOBRE 2026 | **9 h à 17 h** | **COMPLEXE MUNICIPAL**
7 rue de la Salle, Armagh

ORGANISMES PARTICIPANTS

PROCHES AIDANTS
Votre santé si on en parlait ?

ENTRAIDE SOLIDARITÉ
Restez chez soi, en toute confiance.
Découvrez nos services de popotes roulantes, transport, accompagnement.

COOPÉRATIVE RIVE SUD
Besoin d'un coup de pouce à domicile?
Nous sommes là pour vous.

SOCIÉTÉ ALZHEIMER
Mieux comprendre
pour mieux accompagner.

ACCUEIL SÉRÉNITÉ
Accompagnement cancer, soin palliatif, fin de vie, endeuillés.

FEMMES DE BELLECHASSE
Mes racines, mon coeur, mon chez moi.

FRIGO PLEIN
Nourrir les familles,
cultiver l'entraide.

MAISON DE LA FAMILLE
Parents, futurs parents,
nous sommes là pour vous accompagner.

DON D'ORGANES
Le don qui transforme des vies.

CONFÉRENCES GRATUITES

BIBLIOTHÈQUE ARMAGIMO

INSCRIPTION À PARTIR DU
8 SEPTEMBRE AU 13 OCTOBRE

10 h	PROCHES AIDANTS ENTRAIDE SOLIDARITÉ COOPÉRATIVE RIVE SUD SOCIÉTÉ ALZHEIMER
11 h	FRIGO PLEIN
11 h 30	MAISON DE LA FAMILLE
13 h	ACCUEIL SÉRÉNITÉ
14 h	PROCHES AIDANTS ENTRAIDE SOLIDARITÉ COOPÉRATIVE RIVE SUD SOCIÉTÉ ALZHEIMER
15 h	FEMMES DE BELLECHASSE

Bienvenue à tous !

ORGANISÉ PAR
Bibliothèque Armagimo

En collaboration avec les organismes communautaires participants.

INSCRIPTION POUR CONFÉRENCES :
armagimobibliotheque@gmail.com
418-466-2425
Michèle Boutin

Financé par le gouvernement du Canada par le biais du programme Nouveaux Horizons pour les aînés
Canada

CLUB FADOQ L'ANNEAU D'OR D'ARMAGH

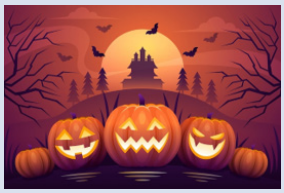
Le 9 septembre 2026, 63 membres se sont donnés rendez-vous pour ce premier repas de la saison. Nous étions contents de prendre de vos nouvelles et de vous voir échanger ensemble. L'ambiance était à la bonne humeur. Comme nous l'avons déjà mentionné, votre présence est précieuse, car elle démontre votre intérêt à poursuivre ou non ce type d'évènement. Nous vous remercions sincèrement pour votre participation.

Les anniversaires des mois de juin, juillet, août et septembre ont été soulignés et il y a eu distribution de plusieurs prix.

Le prochain dîner aura lieu le mercredi 14 octobre, à la salle du complexe municipal, au 7 rue de la Salle, Armagh. Les lieux seront décorés pour la circonstance et nous vous invitons à vous habiller ou porter les couleurs du thème.

Thème : Bientôt l'Halloween!

Au menu : Crème de légumes
Lasagne au poulet et brocoli
Carottes et salade verte
Dessert : Gâteau à la vanille
Café et thé



Coût : 17$ pour les membres des clubs FADOQ Armagh et des environs
Le prix demandé est le même que le club doit payer pour le repas.

RÉSERVATION OBLIGATOIRE avant vendredi le 9 octobre 2026

Contacter Mmes Ginette Bernard 418-466-2927 ou
Pierrette Roy 418-466-2886

EN CAS D'ABSENCE, il est important de nous aviser avant vendredi le 9 octobre 2026.

Rappel : Pour une absence non annoncée avant la date, le repas sera préparé et facturé au club. Le respect de la consigne évite des dépenses supplémentaires…

Merci pour votre collaboration!

Salon 50 ans + FADOQ Québec et Chaudière-Appalaches
Il se tiendra du 16 au 18 octobre 2026 au centre de Foires de Québec (Expo-Cité). L'entrée est gratuite, il s'adresse aux personnes de 50 ans et plus, que vous soyez un membre FADOQ ou non. Cet événement réunira plus de 250 exposants. Vous aurez la possibilité d'assister à de nombreuses conférences, spectacles, démonstrations et bien d'autres…

Également, nous ne pouvons passer sous silence la zone emploi APE, qui est réalisée en collaboration avec APE Services d'aide à l'emploi. Cet espace est conçu pour ceux qui souhaitent trouver un emploi, faire un retour au travail ou explorer différentes possibilités selon leurs souhaits ou expérience de travail. Nous vous invitons à consulter le site web-Le salon FADOQ 50 ans + pour informations supplémentaires.

Abonnement
Afin de mieux connaître l'organisme sa mission et les avantages, consultez le site web de la FADOQ. Il est mis à jour régulièrement. Aussi il nous fera plaisir de répondre à vos questions sur le sujet lors de nos rencontres. Le coût de l'adhésion ou le renouvellement est de 30$ pour une année et 55$ pour 2 ans.

Pour ceux et celles qui reçoivent leur demande de renouvellement par la poste, veuillez répondre et retourner votre paiement dans l'enveloppe déjà affranchie au secrétariat régional. Pour une nouvelle adhésion ou information, communiquer avec Pierrette Roy au 418-466-2886.

Au nom de tous les membres du Conseil d'administration, je vous souhaite un beau début d'automne!

Ginette Bernard, présidenteLouise Turmel, secrétaire

Club FADOQ Armagh

Les CFQ

Cercle de Fermières Armagh

Bonjour amies Fermières!

Joignez-vous à notre page Facebook pour ne rien manquer des activités.

PROGRAMMATION 2026-2027
La première rencontre des membres s'est tenue le 17 septembre dernier. Vous n'y étiez pas? Venez chercher votre programmation annuelle des activités au kiosque des Fermières lors du Marché de l'Entraide du 2 au 4 octobre! Aussi disponible au bureau municipal.

ATELIER DE TAPIS SUR CADRE : 22 octobre 2026 à 13 h 30 et 18 h 30
Venez découvrir comment confectionner un tapis sur cadre. L'activité se déroule à la salle municipale et le matériel est fourni.

Inscrivez-vous auprès de Caroline Mongrain au 418-575-7640 ou commrecr.fed6.armagh@outlook.com.

POSTES À COMBLER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Les postes de vice-présidente et de conseillère aux arts textiles sont disponibles. Vous souhaitez vous impliquer, mais aimeriez savoir en quoi ça consiste. Il nous fera plaisir de prendre un moment pour en parler!

Pour plus de renseignements,
contactez Caroline Mongrain au 418-575-7640.

Dans notre municipalité



Les CFQ

MARCHÉ DE L'ENTRAIDE ARMAGH

Du : *2 au 4 octobre 2026*
De : *9h00 à 16h00*
Au : *sous-sol de l'église d'Armagh*



Grâce à la générosité de nombreux donateurs vous trouverez :

DE TOUT : vêtements, jouets, livres, décorations, quincaillerie, meubles, antiquités et autres
POUR TOUS : bébés, enfants, adolescents (es), hommes et femmes

À PRIX TRÈS ABORDABLE - ARGENT COMPTANT SEULEMENT

BIENVENUE À TOUS!

Vous pourrez vous procurer des articles confectionnés par nos Fermières et contribuer aux causes caritatives des CFQ

Organisé au profit de la communauté chrétienne de St-Cajetan par le Cercle de Fermières Armagh





Saviez-vous que, même adulte (16 ans et +), vous pouvez retourner à l'école pour terminer vos études, apprendre un nouveau métier, vous perfectionner ou faire reconnaître vos acquis et vos compétences?

Il est possible de vous inscrire tout au long de l'année en formation générale des adultes!

Le Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud compte quatre centres :

- Centre d'éducation des adultes de Bellechasse
- Centre d'éducation des adultes de Montmagny-L'Islet-Nord
- Centre d'éducation des adultes de L'Islet-Sud
- Centre d'éducation des adultes de Saint-Paul

Sakado

Besoin d'aide pour votre inscription?
Communiquez avec le service Sakado
418 234-2574
tonprojet@tonsakado.ca

SERVICE INCENDIE

À ARMAGH, ON INVESTIT DANS LA SÉCURITÉ DE NOTRE COMMUNAUTÉ!



Le conseil municipal d'Armagh est fier d'avoir investi dans des équipements et de la formation qui permettent à notre Service incendie d'être toujours mieux préparé à intervenir lorsque chaque seconde compte.

Le 31 août dernier, à Saint-Raphaël, nos pompiers ont participé à une pratique de maintien des compétences portant sur la mise en service et l'utilisation de nouvelles pinces de désincarcération, récemment acquises par la Municipalité. L'exercice, supervisé par notre directeur du Service incendie, M. Claude Morin, a permis à l'équipe de se familiariser avec ce nouvel équipement essentiel lors d'interventions d'urgence.

M. Christian Therrien, conseiller municipal et porteur du dossier de la sécurité publique, était fier d'être présent à cette pratique et de constater le professionnalisme, la préparation et l'engagement de notre équipe de pompiers.

La formation s'est poursuivie le 28 septembre dernier à l'École Belle-Vue, où une pratique sera réalisée avec les nouvelles caméras thermiques. L'exercice simulera une situation de recherche d'enfants à l'intérieur de l'école dans un environnement où la visibilité est fortement réduite. Cette pratique a permis à nos pompiers de développer leurs réflexes et leur efficacité dans une situation où la rapidité d'intervention peut faire toute la différence.

Un grand merci à M. Claude Morin, directeur du Service incendie, pour son leadership, son implication et son engagement constant à assurer le développement des compétences de notre équipe.

Des équipements modernes, des pompiers bien formés et une priorité claire : la sécurité de notre communauté!







Bon à savoir

Messe country

Avec le duo Pierre & Simone !



À l'église de Saint-Damien
Samedi, 3 octobre à 16h00.
Court récital à partir de **15h40**
Vous êtes tous les bienvenus !

Commémoration des défunts messe le 31 octobre à 16 h à Saint-Damien.



Bienvenue à tous en cette fête d'espérance,
Pour cette occasion, les Chevaliers remettront un souvenir aux familles endeuillées, pour nous rappeler que la mort n'est pas la fin de tout, mais le début d'une nouvelle vie de bonheur éternel auprès de Dieu.
Pour inscrire un défunt d'octobre 2025 à octobre 2026 qui n'est pas de St-Damien, contactez Jean-Pierre Noël 418-789-3084

La barre du JOUR
S'OUTILLER. PARTAGER. RAYONNER.

À LA DÉCOUVERTE DE SOI

Un voyage intérieur à la rencontre de soi-même

Mieux se connaître
J'explore mon territoire extérieur, mes forces, mes limites et besoins

Se transformer
j'accepte mes forces et mes faiblesses



Se protéger et s'ancrer
J'apprends à avoir confiance en moi

Cartographier
Je produit mon cahier de développement personnel

Inscription: 418-887-7100
Poste 221

40e SHB anniversaire

Concert de Noël

Bénéfice de la Société historique de Bellechasse

Dimanche 29 novembre 2026 à 14h
Église de Saint-Anselme
115, rue Principale
Saint-Anselme

Le Chœur de Bellechasse
La voix de nos villages

Pour clôturer les activités du 40e anniversaire, la Société historique de Bellechasse vous invite à un magnifique concert de Noël présenté par *Le Chœur de Bellechasse* sous la direction musicale de Michel Aubert. Un spectacle spécialement conçu pour vous mettre dans l'ambiance du temps des Fêtes avec des prestations originales qui vous raviront.

Un Concert de Noël qui vous promet de belles surprises !



Billet : 30$ par personne. *Non remboursable.*

Achat en ligne: lepointdevente.com/billets/concert-de-noel-shb?lang=fr
Veuillez imprimer votre billet ou le télécharger sur votre téléphone mobile.

En vente également à la municipalité de Saint-Anselme.
Argent comptant seulement.

Pour information :
shb@shbellechasse.com • 418 907-5350

La Société historique de Bellechasse remercie tous ses partenaires.

MRC de Bellechasse
MARIE-JOSÉE DESCHÊNES architecte
LES IMPRESSIONS Reflet
AudiSon Centre auditif Smith & ass.
graphiWeb
DOMINIQUE VIEN

RENDEZ-VOUS DE L'ENTREPRENEURIAT
BELLECHASSE-ETCHEMINS

LES INSCRIPTIONS SONT
OUVERTES !

LA BROCHE À FOIN
est. 2014

MARIE-PIERRE SIMARD
Conférence prestige

21 octobre 2026
Mont-Orignal

INSCRIVEZ-VOUS >

sadcbe.qc.ca/rdventrepreneuriat

SOUTIEN À DOMICILE



Vie domestique
Entretien ménager • Préparation de repas simples • Courses • Lessive

Soins d'assistance personnelle
Soins d'hygiène • Médication • Aide au lever et au coucher

Répit aux proches aidants
Présence bienveillante • Encadrement professionnel • Activités de stimulation adaptées

Allégez les coûts grâce aux aides financières disponibles

- PEFSAD – Réduction jusqu'à 25,60 $/h selon vos revenus*
- Crédit d'impôt pour le maintien à domicile : jusqu'à 39 % des dépenses payées*

Appelez-nous : notre ♥ est déjà chez vous

418 838-4019
Lundi au vendredi, 9 h à 12 h et 13 h à 16 h
730, route du Président-Kennedy
Lévis (QC) G6C 1E2
servicesrivesud.com

* Selon les critères en vigueur. Vérifiez votre admissibilité.

Coopérative de services Rive-Sud
Mieux vivre chez soi

Prévention des incendies

LE PREMIER RESPONSABLE C'EST TOI !

CONSEILS ÉLECTRISANTS

AVERTISSEUR DE FUMÉE

- Vérifiez le bon fonctionnement de votre avertisseur et de vos piles au moins 2 fois par année, en appuyant sur le bouton d'essai ;
- Installez au moins un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol ;
- Remplacez votre avertisseur de fumée 10 ans après la date indiquée sur votre appareil ;
- Préférez un modèle à cellule photoélectrique qui déclenche moins d'alarmes inutiles.

CERTIFICATION DES APPAREILS ÉLECTRIQUES

- Assurez-vous que vos appareils électriques sont certifiés au Canada. Ils doivent porter l'un des symboles suivants :

APPAREILS ÉLECTRIQUES

- Lisez le manuel du fabricant avant d'utiliser l'appareil et suivez toujours les consignes ;
- Respectez le dégagement minimal requis (celui-ci peut différer d'un appareil à l'autre) ;
- Suivez le temps d'utilisation recommandé par le fabricant (p. ex. : pour votre couverture électrique chauffante) ;
- Débranchez les appareils électriques lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

APPAREILS ENDOMMAGÉS

- Remplacez tout appareil endommagé, usé ou non conforme ;
- Vérifiez régulièrement l'état de vos appareils et des fils électriques ; un fil effiloché ou abîmé peut causer un début d'incendie ;
- Ne coupez pas la troisième broche de mise en terre d'une fiche électrique.

MODIFICATION D'APPAREILS ÉLECTRIQUES

- Ne modifiez jamais un appareil électrique ;
- Confiez la réparation de vos appareils électriques à un spécialiste certifié.

CHARGEUR

- Utilisez le chargeur fourni par le fabricant ou un chargeur certifié (p. ex. : cUL, cSA) ;
- Respectez le temps maximal prévu pour la recharge ;
- Évitez d'exposer le chargeur à l'eau, à la chaleur ou au froid intense ;
- Jetez les piles dans un point de dépôt ou encore à l'écocentre.

RALLONGES

- Utilisez les rallonges comme une solution temporaire uniquement ;
- Assurez-vous de garder les rallonges dégagées. Évitez de les coincer sous un tapis ou derrière un meuble.

MULTIPRISES

- Branchez-y uniquement des appareils à faible consommation d'électricité et privilégiez les multiprises avec disjoncteurs intégrés.

CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE

- Gardez tout matériau combustible (rideaux, tentures, meubles, etc.) à une distance minimale de 15 centimètres du chauffage mural ;
- Si vous utilisez un chauffage d'appoint, choisissez un modèle muni d'un arrêt automatique, installez-le à au moins 1 mètre de distance de tout matériau combustible et branchez-le directement dans la prise murale.

INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES À LA MAISON

- Faites toujours appel à un maître électricien pour vos travaux touchant l'électricité ;
- Laissez toujours en place le couvercle protecteur du panneau électrique et contactez un électricien si le panneau dégage une chaleur anormale ;
- Si un fusible saute dans votre panneau électrique, vérifiez s'il n'y a pas trop d'appareils branchés sur ce circuit. S'il n'y a pas de raison apparente pour ce bris, faites inspecter le fusible par un maître électricien.

SAVIEZ-VOUS QUE PLUS DE 23 % DES INCENDIES DE BÂTIMENTS RÉSIDENTIELS SONT CAUSÉS PAR LES APPAREILS ÉLECTRIQUES ET DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ ?

Québec.ca/prévention-incendies

Votre gouvernement

Québec

MRC Bellechasse

Des nouvelles de la MRC de Bellechasse!

Appel aux artistes peintres : participez au calendrier 2027 de la collection Bellechasse



Les artistes peintres amateurs ou professionnels sont invités à proposer leur vision personnelle de Bellechasse. Celles-ci s'inspireront des paysages, du patrimoine, de la nature, des gens ou de toute autre dimension évocatrice du territoire bellechassois.

Les personnes intéressées ont jusqu'au **6 novembre 2026** pour soumettre leurs œuvres. Les règlements complets du concours ainsi que le formulaire de participation sont accessibles au **bellechasse.ca/concours**.







VRAIE DE NATURE

Procès-verbal

Le 1er septembre 2026

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'ARMAGH
COMTÉ DE BELLECHASSE

À une séance ordinaire du Conseil municipal d'Armagh, tenue le **1er septembre 2026** à 19 h 30, à la salle municipale située au 7, rue de la Salle à Armagh.

Conformément aux dispositions du Code municipal du Québec et à laquelle séance sont présents les conseillers :

Siège #1 - Gilles Lacroix
Siège #2 - Daniel Bédard
Siège #3 - Sue-Élène Belisle
Siège #4 - Véronique Dumouchel
Siège #5 - Guylain Chamberland
Siège #6 - Christian Therrien

Formant quorum sous la présidence de la mairesse, Mme Mélanie Bolduc.

Mme Fadia Bayrakdar, directrice générale et greffière-trésorière, est également présente.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, Mme la mairesse déclare la séance ouverte, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et fait la lecture du projet d'ordre du jour.

2026-09-01

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Guylain Chamberland,
Appuyé par M. Christian Therrien,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que rédigé.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ANTÉRIEURE

- 3.1 - Séance ordinaire du 11 août 2026

4 - RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES

5 - LÉGISLATION

- 5.1 - Adoption du Règlement 226-2026 modifiant le Règlement sur les permis et certificats 199-2022
- 5.2 - Adoption du deuxième projet de Règlement 227-2026 modifiant le Règlement de zonage 196-2022
- 5.3 - Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires d'un membre du conseil (M. Gilles Lacroix)

6 - POINT D'INFORMATION ET SUIVI DES MEMBRES DU CONSEIL

- 6.1 - Présentation des dossiers par les conseillers et conseillères responsables

7 - ADMINISTRATION

- 7.1 - Procès-verbal de la MRC de Bellechasse
- 7.2 - Répartition des dossiers des élus à la suite de l'élection partielle du 16 août 2026

8 - SÉCURITÉ INCENDIE

- 8.1 - Dépôt du rapport mensuel | Août 2026

9 - VOIRIE

10 - AQUEDUC ET ÉGOUT

- 11 - AMÉNAGEMENT ET URBANISME
- 11.1 - Orientations municipales relatives à la révision du schéma d'aménagement et de développement

11.2 - Dépôt | Liste des permis

12 - LOISIRS ET CULTURE

13 - PARC DES CHUTES

14 - FAMILLES ET AÎNÉS

15 - PÉRIODE DE QUESTIONS (LIMITÉE À 20 MINUTES)

16 - LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

3 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ANTÉRIEURE

2026-09-02

3.1 - Séance ordinaire du 11 août 2026

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 11 août dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Daniel Bédard,
Appuyé par Mme Sue-Élène Belisle,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 août 2026, tel que rédigé.

ADOPTÉE

2026-09-03

4 - RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES

Le conseil municipal procède au vote :

ABSENTION : Mme Véronique Dumouchel ainsi que MM. Gilles Lacroix et Christian Therrien s'abstiennent de participer au vote, n'ayant pas été membres du conseil municipal au moment des délibérations relatives aux dépenses soumises.

POUR : Mme Sue-Élène Belisle ainsi que MM. Daniel Bédard et Guylain Chamberland et la mairesse, Mme Mélanie Bolduc, votent en faveur de l'approbation de la liste des comptes à payer.

PROJET

IL EST RÉSOLU À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'APPROUVER la liste des comptes à payer en date du 1er septembre 2026, pour un montant total de 662 781.93 $.

AMAZON.CA
TABLEAU MAGNÉTIQUE GARAGE **41,28$**
USINE EAU POT. ET FOUR. BUREAU **659,09$**
FOUR. DE BUREAU **14,69$**
VIS DE SÉCURITÉ/BORNE P.CHUTE **12,75$**
FOURNITURES DE BUREAU **13,79$**
BATTERIE DE SECOURS/BORNE **342,95$**
FOUR.NITURES DE BUREAU **9,03$**
HAUT-PARLEUR - DG **24,01$**
ABONNEMENT PRIME **4,59$**
SACHETS GEL DE SILICE/BORNE **18,38$**
PORTS USB **18,38$**

AUGUSTIN CORMIER ENTR. ÉLECTRICIEN INC.
RÉP.FILS GRILLÉS US.FILTRATION **538,66$**
LUM.TERRAIN BALLE,VALVE P.CHUT **892,08$**

BOIVIN & GAUVIN INC.
CAMÉRA,VÉRIN,CISAILLE-SÉC.INC. **103 692,02$**

CANAC
FOUR.PARC CHUTES ET GARAGE **33,90$**

CANEVAS DESIGN
FILET PROTECTION BASEBALL **784,13$**

CLUB MOTONEIGE BELLECHASSE
REMB. PANCARTES SENTIER **229,95$**

CONSTRUCTION-RÉNOVATION C.D.T INC.
RÉFECTION TOITURE COMPLEXE **34 858,37$**

CONT-A-C-T TECHNOLOGIES
SUPPORT TECH.DRIVE PUITS PP3 **492,73$**
SUPPORT TECH. DRIVE PUITS PP3 **112,68$**
SUPPORT DRIVE PUITS PP3 **2 269,92$**

CRÉAPHISTE
JOURNAL SEPTEMBRE-20 PAGES **743,89$**
SERVICES TECHNIQUES- CAMP JOUR **1 968,97$**

ÉCO VERDURE
ENGRAIS TERRAIN BALLE-SOCCER **334,51$**
ENGRAIS TERRAIN BALLE-SOCCER **334,51$**

ENTREPRISES CLAUDE CÔTÉ INC. (LES)
REMB. DU 5E VERS.TAXES-PPA **151,16$**

ÉQUIPEMENTS MOTORISÉS LE BUNKER (LES)
FIL DÉBROUSSAILLEUSE **21,19$**

EUROFINS ENVIRONEX
ANALYSE EAUX USÉES **568,21$**
ANALYSES EAUX USÉES **98,54$**
ANALYSES EAUX USÉES **999,94$**

HYDRO-QUÉBEC
ÉLECT.USINE ÉPURATION 31 JRS. **2 059,07$**
USINE FILTRATION - 62 JOURS **2 849,24$**
LUMIÈRES DE RUE 31 JOURS **622,17$**

INT COMMUNICATION
REFONTE SITE WEB **1 833,85$**
CONTRAT SERVICE SITE INTERNET **92,41$**

L'OIE BLANCHE
PUB. RESTO PARC CHUTES **739,29$**

LIGNES MASKA
43 476 M. LIGNES DE RUE **17 780,42$**

LOGIC-CONTRÔLE INC.
BORNE PAIEMENT PARC CHUTES **25 847,53$**
FR.LICENCES&LOC.TERMINAL BORNE **2 150,03$**

LUSSIER
9E VERS.MUTUELLE PRÉVENTION **95,81$**

M.R.C. DE BELLECHASSE
5 TRANSPORTS ROLL-OFF **2 200,00$**
CONTENEUR - FESTIVAL **86,75$**
ING.RÉF. PONCEAU RG ST-JOSEPH **2 252,90$**
ING. PL.INTERVENTION RG STE-AN **13 567,35$**
ING. PONCEAUX 6E & 7E RANG **2 508,35$**
3E VERS.QUOTES-PARTS 2026 **150 171,33$**

MAGASIN H. LÉTOURNEAU INC.
TABLES PIQUE-NIQUE PARC CHUTES **1 115,09$**
FERME PORTE/BORNE PARC CHUTES **139,05$**
ÉPINETTE OUTILS **72,48$**

MARCHÉS TRADITION/CÔTÉ
12 REPAS ÉLECTION + COLLATIONS **238,33$**
REPAS ÉLECTIONS **47,30$**

ME MYRIAM COUILLARD EN FIDÉICOMMIS
ACHAT GARAGE MUNICIPAL **250 000,00$**

MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC
REMISE PROVINCIAL AOÛT **13 180,77$**

NOVACO
PRODUITS GARAGE, BUREAU, US.ÉP **147,91$**

NOVICOM TECHNOLOGIES INC.
TÉLÉPHONE IP USINE FILTRATION **17,72$**
INTERNET CHALOIS **45,94$**
INTERNET USINE FILTRATION **45,94$**
INTERNET ÉCOCENTRE **40,19$**
INTERNET USINE ÉPURATION **114,98$**
TÉLÉPHONE IP USINE FILTRATION **17,72$**
INTERNET CASERNE **45,94$**

PASSEPORT ANIMAL INC.
SERV.ANIMALIERS SEPT.+ PLAINTE **389,80$**

PETITE CAISSE/MUNICIPALITÉ D'ARMAGH
FR. POSTE, REPAS ÉLECTION **75,85$**

PUROLATOR INC.
TRANSPORT FILET BALLE **8,17$**

RECEVEUR GÉNÉRAL CANADA
REMISE FÉDÉRAL AOÛT **5 022,72$**

REMBOURSEMENTS
DIVERS **873,32$**

SM-EAU-EXPERT INC.
INST. DÉBITMÈTRE USINE FILTRA. **7 103,44$**

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES
MEDIAPOSTE JOURNAL SEPTEMBRE **137,67$**

SOLUTIONS IT CLOUD
7 LICENCES COURRIEL **101,09$**

TÉLUS QUÉBEC
TÉL.+ FAX BÂTIMENTS MUNICIPAUX **579,82$**

TÉLUS QUÉBEC (TÉLÉPHONE & INTERNET)
INTERNET PARC DES CHUTES **68,99$**

PROJET

TREMBLAY BOIS AVOCATS

SERVICES PROFESSIONNELS **5 722,89$**

SERVICES PROFESSIONNELS **1 156,94$**

SERVICES PROFESSIONNELS **1 131,07$**

Total : 662 781,93$

ADOPTÉE

5 - LÉGISLATION

2026-09-04

5.1 - Adoption du Règlement 226-2026 modifiant le Règlement sur les permis et certificats 199-2022

CONSIDÉRANT QU'il y a une volonté d'uniformiser la durée de validité de certains permis et certificats d'autorisation avec les autres municipalités de la MRC de Bellechasse ;

CONSIDÉRANT QUE la durée actuelle de certains permis et certificats d'autorisation peut être difficile à respecter et que cela entraine de nombreux renouvellements de permis et certificats pour que les citoyens puissent finaliser leurs travaux ;

CONSIDÉRANT QUE cela permettrait d'alléger le processus administratif entourant l'émission des permis et certificats d'autorisation ;

CONDISÉRANT QUE l'abattage d'arbres est encadré afin de préserver la canopée sur le territoire de la municipalité ;

CONDISÉRANT QUE des modifications aux dispositions relatives à l'abattage d'arbres du règlement sur les permis et certificats et du règlement de zonage doivent être apportées afin d'améliorer leur application et de minimiser les interprétations possibles.

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été dûment donné à la séance ordinaire du 3 mars 2026 ;

CONSIDÉRÉANT QU'un avis public a été affiché aux endroits désignés le 5 août 2026 ;

CONSIDÉRANT QU'une consultation publique s'est tenue à la salle municipale le 13 août 2026 ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Gilles Lacroix,
Appuyé par Mme Véronique Dumouchel,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'ADOPTER le Règlement 226-2026 modifiant le Règlement sur les permis et certificats 199-2022 dont copie est jointe aux présentes pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE

2026-09-05

5.2 - Adoption du deuxième projet de Règlement 227-2026 modifiant le Règlement de zonage 196-2022

CONSIDÉRANT QUE des imprécisions ont été remarquées dans le cadre de l'application des différents règlements d'urbanisme ;

CONSIDÉRANT QUE des modifications aux dispositions relatives à des sujets divers des règlements d'urbanisme doivent être apportées afin d'améliorer leur application et de minimiser les interprétations possibles ;

CONSIDÉRANT QUE des modifications doivent être apportées afin d'améliorer l'efficacité de l'application des règlements d'urbanisme ;

CONSIDÉRANT QUE des modifications aux dispositions relatives à des sujets divers des règlements d'urbanisme doivent être apportées afin d'uniformiser leur application sur le territoire des municipalités des MRC de Bellechasse ;

CONSIDÉRANT QUE les modifications aux dispositions relatives à des sujets divers des règlements d'urbanisme n'ont pas pour but de rendre plus restrictives les dispositions dont font objet les modifications ;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été dûment donné à la séance ordinaire du 3 mars 2026 ;

CONSIDÉRÉANT QU'un avis public a été affiché aux endroits désignés le 5 août 2026 ;

CONSIDÉRANT QU'une consultation publique s'est tenue à la salle municipale le 13 août 2026 ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Guylain Chamberland,
Appuyé par M. Christian Therrien,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'ADOPTER le deuxième projet de Règlement 227-2026 modifiant le Règlement de zonage 196-2022 dont copie est jointe aux présentes pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE

2026-09-06

5.3 - Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires d'un membre du conseil (M. Gilles Lacroix)

En vertu de l'article 357 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (LERM), dans les soixante (60) jours qui suivent la proclamation d'élection, les membres du conseil doivent déposer une déclaration écrite de leurs intérêts pécuniaires.

Le directeur général et greffier-trésorier certifie avoir reçu les formulaires de déclaration d'intérêts pécuniaires dûment remplis par l'ensemble des membres du conseil municipal, lesquels sont déposés lors de la présente séance ordinaire.

Ces formulaires seront conservés dans les archives municipales. L'article 360.2 de la LERM ayant été abrogé, le greffier ou le greffier-trésorier n'a plus l'obligation de transmettre au ministère un relevé identifiant les élus qui ont, depuis la dernière transmission d'un tel relevé, déposé une déclaration ainsi que ceux qui ne l'ont pas fait.

6 - POINT D'INFORMATION ET SUIVI DES MEMBRES DU CONSEIL

6.1 - Présentation des dossiers par les conseillers et conseillères responsables

Les conseillers et conseillères responsables de leur dossier respectif présentent un résumé des dossiers sous leur responsabilité.

7 - ADMINISTRATION

7.1 - Procès-verbal de la MRC de Bellechasse

Aucun dépôt

2026-09-07

7.2 - Répartition des dossiers des élus à la suite de l'élection partielle du 16 août 2026

ATTENDU QUE les conseillères et conseillers municipaux ont pour rôle de participer à l'orientation des politiques municipales et aux décisions du conseil municipal ;

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal assument un rôle de responsables ou de collaborateurs dans les différents dossiers relevant de l'administration municipale ;

ATTENDU QUE le conseil municipal veille, dans le cadre de leurs fonctions, à ce que l'offre de services municipaux réponde adéquatement aux besoins de la population ;

PROJET

ATTENDU QU'ils représentent et défendent les intérêts des citoyennes et citoyens ainsi que ceux de la Municipalité d'Armagh, dans le respect des lois, des règlements municipaux et du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux ;

ATTENDU QUE le conseil municipal est composé de six (6) postes de conseillères et conseillers municipaux et que chacun des membres possède des compétences, des connaissances et des intérêts différents pouvant être mis à contribution dans les différents dossiers municipaux ;

ATTENDU QU'une rencontre préalable a eu lieu avec les membres du conseil municipal afin de connaître leurs intérêts, leurs compétences et leurs disponibilités à l'égard des différents dossiers municipaux ;

ATTENDU QUE l'élection partielle tenue le 16 août 2026 a entraîné l'élection de nouveaux membres du conseil municipal ;

ATTENDU QU'il y a lieu de procéder à une nouvelle répartition des dossiers entre les membres du conseil municipal ;

ATTENDU QUE l'attribution d'un dossier à un membre du conseil municipal n'est pas liée à son numéro de poste et qu'aucun poste n'est attitré à un dossier municipal en particulier ;

ATTENDU QUE la répartition des dossiers constitue un outil de fonctionnement du conseil municipal et que les dossiers sont attribués aux élus en fonction de leurs compétences, connaissances, intérêts et aptitudes, dans le meilleur intérêt de la Municipalité ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Mme Sue-Élène Belisle,
Appuyé par M. Gilles Lacroix,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

QUE les responsabilités suivantes soient attribuées à chacun des sièges des conseillères et conseillers et qu'ils soient nommés d'office sur les comités s'y afférant.

QUE le conseil municipal procède à la répartition des dossiers municipaux entre les membres du conseil municipal, selon leurs compétences, connaissances, intérêts et aptitudes respectifs.

QUE cette répartition soit établie comme suit :

Poste	Élu(e)	Dossiers
Mairesse	Mme Mélanie Bolduc	Conseil des maires
	Conseil municipal	
	Direction générale	
	Relations publiques et politiques	
	Ministère des Affaires municipales	
Siège 1	M. Gilles Lacroix	Travaux publics (réseau routier et infrastructures)
Siège 2	M. Daniel Bédard	Développement résidentiel et touristique
	Parc des chutes	
	Comité citoyens du Parc des chutes	
Siège 3	Mme Sue-Élène Belisle	Aménagement du territoire
Siège 4	Mme Véronique Dumouchel	Familles et aînés
	Loisirs	
	Bibliothèque	
	Développement économique et commercial	
	Développement culturel	
	Revitalisation	
Siège 5	M. Guylain Chamberland	Lieu d'enfouissement technique (LET)
		Travaux publics (eau potable et eaux usées)
Siège 6	M. Christian Therrien	Sécurité publique et sécurité civile

ADOPTÉE

8 - SÉCURITÉ INCENDIE

8.1 - Dépôt du rapport mensuel | Août 2026

Le conseil prend acte du dépôt du rapport mensuel du Service incendie du mois d'août 2026.

9 - VOIRIE

10 - AQUEDUC ET ÉGOUT

11 - AMÉNAGEMENT ET URBANISME

2026-09-08

11.1 - Orientations municipales relatives à la révision du schéma d'aménagement et de développement

ATTENDU QUE le Conseil de la MRC de Bellechasse a reçu, le 2 juillet 2024, une communication de la ministre des Affaires municipales demandant la révision du Schéma d'aménagement et de développement (SAD) afin d'assurer sa conformité aux orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT) ;

ATTENDU QUE la MRC de Bellechasse dispose d'un délai de trois (3) ans, à compter du 1er décembre 2024, conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, pour répondre à cette demande ministérielle ;

ATTENDU QUE la MRC de Bellechasse a amorcé la procédure de révision de son SAD en décembre 2024 ;

ATTENDU QUE la gestion de l'urbanisation constitue un enjeu prioritaire pour le territoire de la MRC de Bellechasse ;

ATTENDU QUE cette thématique a fait l'objet de plusieurs discussions au sein du Comité d'aménagement et du Conseil de la MRC ;

ATTENDU QUE cette réflexion doit concilier plusieurs enjeux, notamment la protection des territoires agricoles et forestiers, la qualité des milieux de vie, la sécurité des personnes et des infrastructures dans un contexte de changements climatiques, ainsi que l'attractivité du territoire ;

ATTENDU QUE les orientations retenues par le Conseil de la MRC entraîneront des répercussions directes sur le territoire de la municipalité d'Armagh ;

ATTENDU QUE le Conseil de la MRC a mandaté le service de l'aménagement du territoire afin de tenir des rencontres avec chacune des vingt (20) municipalités locales ;

ATTENDU QUE cette rencontre, tenue le 22 juin 2026, a notamment permis d'aborder les éléments suivants : les orientations de développement à l'intérieur et à l'extérieur du périmètre urbain, les secteurs prioritaires au développement résidentiel, ainsi que les zones de contraintes et de conservation présentes à l'intérieur du périmètre urbain, le tout en fonction des particularités propres à la municipalité ;

ATTENDU QUE le Conseil de la MRC devra prendre des orientations et décisions relativement à ces éléments ;

ATTENDU QU'une résolution est demandée au plus tard à la séance de conseil municipal du 1er septembre 2026 afin de documenter les orientations retenues à la suite de cette rencontre ;

PROJET

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Guylain Chamberland,
Appuyé par M. Daniel Bédard,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

DE RÉVISER les limites du périmètre urbain afin qu'elles soient cohérentes avec le scénario de répartition de la croissance projetée pour les vingt (20) prochaines années sur le territoire de la MRC de Bellechasse.

D'ORIENTER une grande proportion du développement résidentiel dans le périmètre urbain tout en conservant l'option de pouvoir développer hors périmètre urbain selon ce qui est possible.

ADOPTÉE

11.2 - Dépôt | Liste des permis
Dépôt de la liste des permis du 1er juillet au 1er septembre 2026

12 - LOISIRS ET CULTURE

13 - PARC DES CHUTES

14 - FAMILLES ET AÎNÉS

15 - PÉRIODE DE QUESTIONS (LIMITÉE À 20 MINUTES)

2026-09-09
16 - LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par M. Gilles Lacroix,
Appuyé par M. Guylain Chamberland,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

QUE la séance soit levée. La séance est levée à 20 h 03.

ADOPTÉE

Mélanie Bolduc, mairesse

Fadia Bayrakdar, directrice générale
et greffière-trésorière

PROJET

Prochaine séance: 6 octobre 2026





CONSTRUCTION–RÉNOVATION C.D.T. INC.

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
418 243-2422
Cell. : 418 805-5835
construction-cdt@outlook.com
construction-renovationcdt.com

367, Boulevard St-Pierre
St-Raphaël QC G0R 4C0
R.B.Q. : 5671-9586-01

• TOITURE • PORTES ET FENÊTRES
• PATIO • CABANON • MAISON NEUVE
• FINITION INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE

Micro excavation Bellechasse
R.B.Q. 5664-1749-01

Pour vos petits et moyens travaux de tous genres au meilleur prix.

Spécialités: Endroits restreints, nivelage creusage, drainage, marteau hydraulique

NOUVEAU
Inspection de drain par camera

Sylvain Asselin, prop
C. 581.888.6237

LÀ

pour tous vos besoins en assurance

1 888 265-7940

PROMUTUEL
ASSURANCE
CÔTE-SUD

ATELIER MÉCANIQUE JC
UNI-PRO

VÉHICULES . VTT . MOTONEIGE
Mécanique générale / Alignement

581 745-6972

MARIO LEMIEUX CONSTRUCTION
RBQ 8345-6756-37

Votre partenaire clé!

APCHQ
GARANTIE

235, rue Commerciale
Saint-Damien
418 883-5852

constmlemieux@telus.net
www.constructionmariolemieux.com

Accompagnement GRATUIT
pour les résidents de la MRC de Bellechasse



Le Carrefour
Employabilité • Travail de rue
Immigration

Contactez-nous!
418 887-7117

• Soutien à la recherche d'emploi et à la rédaction de CV
• Soutien à l'accueil et l'intégration en immigration
• Orientation de carrière • Projets jeunesse
• Bénévolat, entrepreneuriat et volontariat
• Éducation financière • Séjours exploratoires
• Travail de rue

Avec la participation financière de Québec

Prenez note que les services-conseils en employabilité, offerts à la portion 16-35 ans de la population de la MRC de Bellechasse, sont rendus possibles grâce à la participation financière du gouvernement du Québec.

DOMINIQUE VIEN



Députée
Bellechasse — Les Etchemins — Lévis

dominique.vien@parl.gc.ca

Fadoq
Dîner

Réunion
Fermières

Messe

VIACTIVE
13h30

Mardi 9h15

Karaté
Dimanche de 10h à 11h
Mercredi de 18 h 30 à 19 h 30
Jeudi de 18h30 à 19h30

Bibliothèque
Lundi : 18 h 30 à 20 h
Mercredi : 10 h 30 à 12 h et 18 h 30 à 20 h
Jeudi : 13 h à 15 h
Samedi : 9 h 30 à 12 h

OCTOBRE 2026

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
				1	2	3
4 Messe à 10 h Après-midi de jeux	5 6e versement de taxe Élections provinciales	6 VIACTIVE Séance du conseil 19h30	7	8	9	10
11	12 Bibliothèque et bureau municipal fermés pour la fête de l'Action de Grâces	13	14 Fadoq Dîner	15	16	17 Activités de la bibliothèque Dernier jour
18	19 VIACTIVE	20	21	22	23	24
25 Messe à 11 h	26 l'Armagh'joie VIACTIVE	27	28	29	30	31 Joyeuse Halloween

Aperçu des activités du mois de novembre

1 novembre : après-midi de jeux - bibliothèque
3 novembre : Séance de conseil
6 novembre : bac bleu
7-8 novembre: Marché de Noël
11 novembre : Dîner Fadoq
13 novembre : bac vert
19 novembre : Fermières
20 novembre : bac bleu
23 novembre : date de tombée
27 novembre : bac vert

